

Direction de l'Animation et du Développement du Territoire

AVIS DE PUBLICITÉ

en vue de la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L. 2122-1-1 du CG3P)

FICHE n° DADT-2023-006

Nature du projet	Autorisation d'occupation temporaire d'emplacements
Commune	SAINTE-ANNE
Secteur	Place schoelcher
Superficie proposée	6 emplacements avec véhicules 6 emplacements sans véhicules
Durée du titre d'occupation	Le 14 janvier 2024 de 14h00 à 23h30 et le 27 janvier 2024 de 18h00 à 23h30
Montant de la redevance	 50 euros / jour pour les marchands avec véhicule 40 euros / jour pour les marchands sans véhicule
Critères de sélection	 - Présentation et esthétique du stand 20% - Qualités et originalité des produits vendus 25% - Moteur silencieux 20% - Equipements éco responsables, respectueux de l'environnement 20% - Gestion autonome des déchets 15%

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public sur cette emprise doit déposer un courrier de demande à l'attention de monsieur le maire <u>avant le vendredi 6 Janvier 2024 à 13H00</u> accompagnée des documents suivants :

- Présentation de l'activité
- Photo du véhicule (si necessaire)
- Carte grise du véhicule (si necessaire)
- Attestation d'assurance du véhicule (si necessaire)
- Extrait de Kbis
- Carte de commercant ambulant
- Assurance professionnelle

- ! Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Attestation de conformité en gaz (si necessaire)
- Attestation de conformité en électricité (consuel) (si necessaire)
- Licence de vente de boissons alocoolisées (cat 3)
- Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origines animales (si necessaire)

Toute candidature doit être addressée par courier à la mairie de Sainte-Anne - place Schoelcher - 97180 SAINTE-ANNE ou par mail à l'adresse : service.courrier@ville-sainteanne.fr

Pour toute information complémentaire, contacter: La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire – Mail : dadt@ville-sainteanne.fr - Téléphone : 05.90.85.59.95

Annexe

Emplacements mis à disposition



Emplacement n° 7 marchand sans véhicule
 Emplacement n° 8 marchand sans véhicule
 Emplacement n° 9 marchand sans véhicule

Emplacement n° 10 marchand sans véhicule Emplacement n° 11 marchand sans véhicule Emplacement n° 12 marchand sans véhicule

Emplacement n° 1 marchand sans véhicule -Emplacement n° 2 marchand sans véhicule -Emplacement n° 3 marchand sans véhicule -

Emplacement n° 4 marchand sans véhicule Emplacement n° 5 marchand sans véhicule Emplacement n° 6 marchand sans véhicule